

Direction Générale des services
Pôle Développement Economique et Commercial
Tél.: 05 58 56 80 38

N/Ref.: 146-12PY/BL
Objet : courrier d'accueil

Dax, le 7 mai 2012

Madame,

Vous avez choisi d'exercer votre activité sur la ville de Dax, capitale du sud des Landes, au cœur du premier bassin de vie du Département. Je vous remercie de l'intérêt que vous portez à notre cité et je me réjouis que vous rejoigniez les 1300 entreprises qui constituent le tissu économique de la 1^{ère} destination thermale de France.

Je tiens à vous assurer de la volonté de la municipalité de favoriser la mise en œuvre des conditions les plus favorables à la réussite de votre projet. Pour ce faire, le Pôle Développement Économique et Commercial, situé au 26 rue Cazade, est votre interlocuteur privilégié.

Sur le plan pratique, j'ai souhaité que des outils soient dédiés à la promotion du commerce.

Un site consacré à l'économie, au commerce et à l'artisanat. Pratique, complet, adapté, ce portail vous informe et facilite vos premiers pas en tant qu'acteur de la vie locale dacquoise. Je vous invite à le consulter à l'adresse suivante :

economiecommerce.dax.fr

Deux chartes pour le commerce. L'une sur les devantures commerciales, l'autre sur l'occupation du domaine public avec son mode d'emploi. Ces guides sont destinés à vous accompagner dans vos démarches, tout en ciblant l'attractivité des boutiques. Consultez-les avant de déposer toute demande d'autorisation relative à des travaux, pose ou modification d'enseignes, installation de mobilier extérieur.

Le calendrier des animations. La programmation d'opérations commerciales et festives est le fruit d'une étroite collaboration entre partenaires : associations de commerçants, Office du Tourisme, Ville. Ce document vous permet d'anticiper et de vous impliquer dans ces animations. N'hésitez pas à vous rapprocher de votre union commerciale.

Vous souhaitant de réussir dans votre entreprise, je vous prie de croire, Madame, en l'expression de mes sincères salutations.

